



PROCÈS VERBAL - POLE ARBITRAGE

VENDREDI 25 OCTOBRE 2024

Présents : Benjamin HAUTIER (Responsable Pôle Arbitrage et secrétaire de séance), Aubin SOLER (Président CDA), Quentin BERTHELET (Vice Président en charge du Pôle Promotion de l'Arbitrage), Jonathan BLONDY (Président de District), Patrick BUFFIERE (Président de l'UNAF24), José DA SILVA (Représentant des arbitres au Comité Directeur), Christelle BIBIE, Serge BATTOU, Didier BOUYNE, Dimitri DELERUE, Arnaldo DOS SANTOS, Pascal GRAULIERE, Théo LE DEVEHAT, Tom-Elie MATHIEU et Serge VESSOT.

Présent (en visioconférence) : Nathalie LONGUEVILLE.

Excusés : Camille KHIAL (Raison professionnelle), Thierry JACQUEMET (Raison médicale), Victor DELACOUR, Cyrille DELAFORGE, Emeline NIERICHLO et Jérôme POTIER (Raison familiale) et Mathieu DE MATOS (Représentant de la commission technique).

Les décisions prises lors de cette réunion sont susceptibles d'appel devant la Commission Départementale d'Appel dans un délai de 7 jours (à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée) par lettre recommandée, télécopie ou courrier électronique, le droit d'examen étant de Cent euros (100€).

OUVERTURE DE LA RÉUNION

Benjamin HAUTIER ouvre brièvement la réunion en remerciant les membres présents. Il a une pensée pour Thierry JACQUEMET, récemment opéré à qui il souhaite au nom du Pôle Arbitrage un prompt rétablissement.

POINT SUR LA FORMATION DES ARBITRES

Suite au premier cours décentralisé qui s'est tenu les 11 et 18 octobre, Benjamin HAUTIER fait un retour, à l'aide des informations transmises par Victor DELACOUR.

Sur les quatre secteurs, 90 arbitres ont répondu présents ce qui reste satisfaisant. Certains cours se sont bien passés, d'autres ont connu des balbutiements (matériel, formateur désisté) qui ont mis dans la difficulté Victor. De plus, Benjamin HAUTIER assume une mauvaise communication autour de son absence pour congés qui a ajouté une pression supplémentaire sur les épaules de Victor DELACOUR au niveau formation et a mis en évidence le manque de structuration de ce pôle.

Jonathan BLONDY rajoute qu'en effet, Victor DELACOUR se sentait seul dans le bateau formation, que des couacs de communication ont eu lieu et qu'il est nécessaire d'anticiper davantage les choses. Il souhaite ardemment que Victor puisse poursuivre sa mission, entamée à ses côtés en 2021 dans la plus grande sérénité avec un soutien plus important humainement et matériellement. Des ajustements ont été envisagés dès ce lundi 21 octobre laissant entrevoir une compréhension des besoins de chacun. Il réitère malgré tout sa totale confiance aux responsables du Pôle Arbitrage et rappelle qu'il n'est pas aisé d'arriver aux « commandes » du Pôle Arbitrage, que le rôle s'apprend sur le tas.

En conséquence, un long débat, nécessaire, s'impose et des décisions en ressortent rapidement.



DISTRICT DE FOOTBALL DORDOGNE - PÉRIGORD

UN DISTRICT AU SERVICE DES CLUBS



Serge BATTOU propose de venir en soutien de Victor DELACOUR sur la partie planification et gestion du matériel (écrans, rétroprojecteurs, formateurs et repas) tandis que Quentin BERTHELET propose lui d'apporter son soutien sur la création de contenu de formation.

Les besoins en matériel peuvent être anticipés 10 jours avant les cours afin que soient récupérés les vidéoprojecteurs manquants et nécessaires à la bonne tenue des cours. Celui appartenant à Benjamin HAUTIER restera pour le moment en possession des formateurs de SAINT VINCENT DE CONNEZAC.

Pour terminer, concernant le mois de novembre, les cours seront proposés sur trois secteurs et non quatre (SARLAT, SAINT VINCENT DE CONNEZAC et sur le GRAND PERIGUEUX - Salle à trouver).

Formateurs du cours de novembre :

- SARLAT (22/11) : Quentin BERTHELET, José DA SILVA et Arnaldo DOS SANTOS
- SAINT VINCENT DE CONNEZAC (29/11) : Serge BATTOU, Dimitri DELERUE et Aubin SOLER
- PERIGUEUX (22/11) : Cyrille DELAFORGE, Nathalie LONGUEVILLE, Aubin SOLER, Serge VESSOT (à confirmer suivant planning professionnel).

Aubin SOLER évoque la nécessité d'Evalbox supplémentaires à destination des stagiaires, suite à discussion avec certains jeunes arbitres et avec Victor DELACOUR. La fréquence serait d'un questionnaire tous les deux mois car les lois du jeu ne sont pas maîtrisées. Benjamin HAUTIER souhaite que l'envoi soit également fait aux Jeunes Arbitres District.

Suite au premier cours, un questionnaire de satisfaction a été envoyé et 42 réponses sont parvenues. La grande majorité souligne la pertinence des cours et du format. La demande d'aller sur des vidéos plus simples et plus en phase avec le quotidien de nos arbitres départementaux est remonté à plusieurs reprises. Les vidéos filmées grâce à la caméra Véo peuvent être exploitables.

Benjamin HAUTIER termine cette partie en remerciant le District pour le financement de quinze livres des lois du jeu, partiellement distribués. Le reste sera distribué sur le cours décentralisé numéro 2.

POINT SUR LE POLE PROMOTIONNEL

Le premier stage s'est tenu samedi 19 octobre sur les installations de CHATEAU L'EVEQUE. Le test physique a été réussi par la très grande majorité des arbitres. Seuls Armand ALIKAJ (25 répétitions) et Zahin JABRANE (20 répétitions) n'ont à ce jour pas encore le coffre pour réussir celui-ci.

Au niveau théorique, le travail est important car les notes sont très mauvaises dans l'ensemble. Le format d'examen est nouveau pour une très grande majorité puisque beaucoup étaient stagiaires récemment ou ont moins de deux ans d'arbitrage. Les Féminines (Manon MERZEAU et Manon THIRANT) sont prêtes avec de bonnes notes.

Prochain stage prévu le 11 janvier 2025. Le lieu est à définir et les formateurs présents seront vus à la réunion du Pôle Arbitrage du 20 décembre prochain.

INFORMATIONS DIVERSES ET DOSSIERS ADMINISTRATIFS

Demandes d'années sabbatiques :

POLE ARBITRAGE DU 25.10.2024

DISTRICT DORDOGNE PÉRIGORD

secretariat@dordogne-perigord.fff.fr

Tel : 05 53 07 06 11 - 17 Av. du Parc, 24430 Marsac-sur-l'Isle

Page 2 | 7



DISTRICT DE FOOTBALL DORDOGNE - PÉRIGORD

UN DISTRICT AU SERVICE DES CLUBS



Plusieurs arbitres ont demandé une année sabbatique pour 2024/2025, à savoir Zidini BACAR (AS COURSAC), Vincent GUILLAUMEAU (FC Excideuil Saint Médard), Francis FAUQUE (USA TERRASSON) et Vincent AIMONT (FC LA TOUR MAREUIL VERTEILLAC).

Gel médical :

Christophe VIGNERON (FC LA TOUR MAREUIL VERTEILLAC) a fait parvenir un certificat médical attestant de son incapacité à arbitrer pour la saison 2024/2025. Il a par conséquent demandé à geler sa saison.

Groupe Délégués :

Claude LOMPECH a demandé à intégrer le groupe Délégués. Thierry JACQUEMET va entrer en contact avec lui une fois la candidature actée par le CODIR du District du 28 octobre.

Thierry JACQUEMET a fait un point auprès de Benjamin suite à son absence excusée. Il travaille depuis le début de saison à améliorer la qualité des rapports des délégués départementaux. Dans l'ensemble, le travail porte ses fruits.

Certains demandent à ne pas faire les mêmes clubs dans un laps de temps restreint. Benjamin HAUTIER y sera vigilant mais il se refuse à faire déplacer un délégué à 90 kilomètres de chez lui, pour soulager les finances des clubs.

Affectations d'arbitres :

Suite à leur second échec au test physique de leur catégorie, Christophe BESSON et Bastien DURAND sont rétrogradés en catégorie D2.

En reprenant les poules actuelles du niveau D2, il est fait état du non-renouvellement de Christian LEJUEZ portant la poule A à 7 arbitres, tandis que la poule B est à 9 arbitres. Par conséquent, les deux arbitres rétrogradés sont intégrés à la poule A afin de rééquilibrer les forces en présence. Les membres présents votent à l'unanimité pour cette proposition.

Réserviste D1 et priorité de désignation :

Devant les deux descentes actées ci-dessus, il est proposé d'officialiser le recours à un potentiel réserviste sur la catégorie D1. Fabrice PONS avait terminé l'an passé 6^{ème}, et serait monté en D1 sans le retour en District d'un arbitre de R3 à la suite d'une descente sportive.

Il est donc proposé que Fabrice puisse être réserviste en cas de nécessité de désignation. La proposition est validée à l'unanimité.

Benjamin HAUTIER rappelle donc l'ordre de priorité des désignations à l'échelon D1 à savoir : Arbitres D1 – Arbitres régionaux laissés libres par la CRA – Arbitre D2 réserviste.

Retour stages de rentrée :

Suite au questionnaire envoyé aux arbitres après les stages de début de saison, 28 retours ont été faits. L'analyse fait remonter un besoin d'atelier spécifique assistant demandé par beaucoup d'entre eux. L'idée pertinente sera étudiée pour 2025/2026 avec l'apport de Mikaël DEVOS ou Ingrid NIERICHLO si disponibles. Certains demandent également une analyse vidéo d'un match sur le temps de l'après-midi. Enfin, une réflexion doit être menée autour du test physique des D1. Il sera évidemment maintenu et il n'y a pas débat là-dessus. En revanche, il peut être envisagé de réduire par exemple le nombre de répétitions. Ce sujet sera tranché lors de la réunion de décembre.



DISTRICT DE FOOTBALL DORDOGNE - PÉRIGORD

UN DISTRICT AU SERVICE DES CLUBS



MODALITES DE RETOUR A L'ARBITRAGE ET FORMATION FIA - DECISION DIRECTION DE L'ARBITRAGE

Suite à une information transmise par la Direction de l'Arbitrage, les modalités de retour à l'arbitrage évoluent. Benjamin HAUTIER présente les préconisations fédérales et les membres prennent les décisions suivantes :

- Arbitre ayant quitté l'arbitre entre 3 et 4 saisons complètes :

Pas de FIA mais un simple examen théorique post FIA de retour et une observation terrain.

- Arbitre ayant quitté l'arbitre entre 5 et 10 saisons complètes :

Formation arbitre capacitaire, examen théorique post FIA de retour et deux observations terrain.

- Arbitre ayant quitté l'arbitre depuis plus de 10 ans :

FIA complète.

Le Pôle Arbitrage reste malgré tout décisionnaire et pourra décider d'appliquer une autre méthode suivant l'efficacité de ces nouvelles modalités.

GESTION PLANNING POLE ARBITRAGE

Le stage Futsal du 27 octobre sera animé par Mahdi MANAA et Aubin SOLER.

La FIA du mois de décembre se déroulera du 13 au 15 décembre. Aubin SOLER et Dimitri DELERUE se proposent d'animer le vendredi soir et le dimanche matin. Benjamin HAUTIER sera présent sur l'entièreté de la journée du samedi tandis que José DA SILVA peut être disponible tout le week-end. Victor DELACOUR s'il souhaite être présent sera bien entendu formateur principal.

L'examen post FIA sera programmé le samedi 21 décembre au matin.

POINT POLE OBSERVATIONS

Benjamin HAUTIER fait un point sur les observations par niveau.

A date, certaines catégories/poules sont bien avancées tandis que d'autres peinent à avancer.

La D1, la D2 Poule B et les assistants n'avancent pas à une vitesse de croisière suffisante. Pour la D1 cela était forcément lié aux tests physiques ratés en début de saison ne permettant pas de pouvoir observer tout le monde une première fois.

Le point de mi-saison en décembre sera beaucoup plus significatif.

Quentin BERTHELET présente l'idée d'un groupe de travail à mettre en place d'ici la fin de saison, en amont des réunions du PA24 afin de travailler sur la grille d'observation Arbitre Assistant (trop riche et obsolète) et sur les centraux (au niveau sémantique, le fond étant très bien adapté depuis la mise en place de la LTDA). Le groupe de travail sera composé d'un représentant du PA, d'un arbitre en activité et d'un observateur en activité.

POINT POLE DÉSIGNATIONS

Des changements vont être opérés au niveau Désignations Séniors comme indiqué aux arbitres à compter du week-end des 9 et 10 novembre. Serge BATTOU va prendre le relais de Benjamin HAUTIER plus tôt que prévu, se sentant prêt à le faire.

POLE ARBITRAGE DU 25.10.2024

Page 4 | 7

DISTRICT DORDOGNE PÉRIGORD

secretariat@dordogne-perigord.fff.fr

Tel : 05 53 07 06 11 - 17 Av. du Parc, 24430 Marsac-sur-l'Isle



DISTRICT DE FOOTBALL DORDOGNE - PÉRIGORD UN DISTRICT AU SERVICE DES CLUBS



Au niveau des jeunes, Didier BOUYNE assure le travail avec le soutien de Victor DELACOUR.
Les stagiaires sont désignés par Dimitri DELERUE.
Les binômes observateurs/arbitres et les délégués continueront à être désignés par Benjamin.

Un mémo récapitulatif sera proposé aux arbitres afin qu'ils sachent toujours qui contacter selon la fonction occupée ou le type de pratique.

De plus, à compter du 1^{er} novembre, le listing des désignations du vendredi devra être envoyé à Jean Marc LALET, Christophe BARONDEAU et Vincent GUILLAUMEAU.

POINT POLE PROMOTION DE L'ARBITRAGE

Quentin BERTHELET fait un point sur le fonctionnement actuel du Pôle Promotion de l'Arbitrage. A date, 25 accompagnements ont été réalisés malgré les problèmes météo qui en ont annulé une dizaine. Le travail aux désignations est ultra réactif.

Le traitement des rapports est désormais très rapide grâce à l'outil mis en place et après une phase de rodage, Bastien FRISCIA est désormais efficace. Tom Elie MATHIEU monte en puissance sur le suivi WhatsApp. Enfin, Théo LE DEVEHAT avec le soutien de Noé RASPADO (Commission Communication) est de plus en plus pertinent dans ses propositions de communication autour de l'arbitrage.

Afin de rendre la communication encore plus intéressante vis-à-vis de l'arbitrage, il est proposé de passer par les deux apprentis du District, en leur envoyant photos et textes. Ils s'occuperont de faire la mise en page et la création graphique.

Concernant les interventions clubs, notamment dans le cadre du Statut de l'Arbitrage, Quentin BERTHELET a contacté les clubs afin de caler des interventions. Les retours ont été peu nombreux, il va donc prévoir une relance téléphonique. Les visites seront prévues idéalement avant la deuxième FIA afin de permettre aux clubs d'inscrire d'éventuels candidats sur cette session et de se mettre rapidement en règle.

Pour terminer, un questionnaire créé par Théo LE DEVEHAT afin de recueillir les idées des arbitres en activité sur des méthodes de recrutement potentielles a été préparé. La CDA envoie donc ce questionnaire à l'ensemble des officiels en activité.

PAROLE A L'UNAF24 – PATRICK BUFFIERE

Patrick BUFFIERE remercie à nouveau le District Dordogne Périgord et notamment son Président pour la signature récente de la convention avec les Procureurs de la République de Périgueux et Bergerac.

Première conséquence, le dossier relatif à David DELPEY passera au Tribunal le 9 novembre prochain. Les protagonistes ayant décidé de reconnaître les faits, le dossier devrait être simple et rapide à traiter par la justice.

L'Assemblée Générale de l'UNAF s'est déroulée au niveau national le week-end précédent. Six membres ont été reconduits dans leur fonction et deux non reconduits.

Il rappelle ensuite la tenue du repas choucroute le 23 novembre prochain. Il termine en félicitant le Pôle Arbitrage pour le travail effectué depuis le début de saison. Il s'est rendu à Sarlat sur le cours

POLE ARBITRAGE DU 25.10.2024

Page 5 | 7

DISTRICT DORDOGNE PÉRIGORD

secretariat@dordogne-perigord.fff.fr

Tel : 05 53 07 06 11 - 17 Av. du Parc, 24430 Marsac-sur-l'Isle



décentralisé et a pu constater l'étendue du travail, l'ambiance positive entre arbitres avec une salle plus pleine que jamais. En effet, le cours d'octobre a vu une participation record historique pour le secteur. Patrick BUFFIERE se rendra à SAINT VINCENT DE CONNEZAC le 29 novembre.

Il clôture son intervention en donnant quelques nouvelles de Patrick MATTENET dont la dernière intervention chirurgicale s'est bien passée. L'ensemble du Pôle Arbitrage lui adresse une nouvelle fois tous ses vœux de rétablissement.

TOUR DE TABLE

Dimitri DELERUE évoque sa satisfaction depuis le début de saison avec des accompagnateurs très volontaires notamment les arbitres de niveau District. Les arbitres régionaux sont bien moins volontaires et c'est très dommageable car ils auraient beaucoup à apporter à certains jeunes avec du potentiel ou des nouveaux sifflets en manque d'assurance.

Aubin SOLER rappelle l'importance de caler les choses en amont pour les prochains cours décentralisés afin d'éviter les problèmes déjà rencontrés en octobre. Pascal GRAULIERE rappelle qu'il est chaque jeudi au District pour la Commission Litiges et Contentieux. Par conséquent, il peut en profiter pour récupérer du matériel en cas de stages. Benjamin HAUTIER rebondit en disant qu'il serait intéressant que le groupe formateur soit plus actif car il permettrait de trouver rapidement des solutions aux problèmes.

Serge BATTOU devra y être ajouté puisqu'il va s'occuper de l'organisation matérielle des événements. Concernant les sensibilisations clubs, il souhaite savoir où doivent être adressées les demandes de clubs. Cette mission fait partie des attributions du Pôle Promotion de l'Arbitrage. Il termine en rappelant que les appels téléphoniques ou demandes liées à l'arbitrage doivent passer par Benjamin HAUTIER ou lui, mais aucunement par Jonathan BLONDY. Il ne tolérera plus aucune déviance d'arbitre à ce niveau-là, les rappels ont été assez nombreux.

Aubin SOLER fait remonter les questions de Nathalie LONGUEVILLE. Cette dernière propose de faire une table Pôle Arbitrage pour le repas de l'UNAF du 23 novembre. Elle gèrera les inscriptions. Elle va également proposer un atelier Téléthon sur Périgueux le weekend du 30 novembre et 1^{er} décembre.

Quentin BERTHELET précise qu'il a travaillé avec son frère sur un logiciel permettant d'extraire les points forts et points faibles de chaque rapport d'observation afin de déceler les problématiques revenant le plus souvent sur les retours faits par les observateurs. Ainsi, le contenu de formation pourra être adapté plus facilement.

Il évoque l'arrivée prochaine en Dordogne d'Emmanuel MORIN, ancien arbitre assistant régional et fédéral, qui souhaite s'investir au service de l'arbitrage départemental. Benjamin HAUTIER annonce qu'il sera invité sur la réunion du mois de décembre afin de pouvoir rencontrer l'équipe et échanger sur ce qu'il souhaite apporter.

Il rappelle également le Festival des Jeunes Footballeurs le 24 mai 2025 sur lequel le Pôle Arbitrage interviendra.

Didier BOUYNE évoque le cas d'un JAD qu'il a vu arbitrer avec un respect pour la fonction assez limité dans son attitude et sa tenue vestimentaire. Il sera donc prochainement observé de façon inopinée.



DISTRICT DE FOOTBALL DORDOGNE - PÉRIGORD UN DISTRICT AU SERVICE DES CLUBS



José DA SILVA félicite à son tour le District pour la signature de la convention avec les Procureurs. Il aime la transparence et le dialogue permanent au sein du Pôle Arbitrage, les choses sont dites et cela permet d'avancer efficacement dans le seul but de l'intérêt général.

Arnaldo DOS SANTOS évoque l'importance de l'observation des D3 Non Promotionnels, car il assiste parfois à des rencontres où ces derniers ont des besoins de formation importants. Benjamin HAUTIER répond qu'une fois bien avancés les D3 Promotionnels, les D3NP vont pouvoir être observés en masse.

Jonathan BLONDY évoque la signature de la convention avec l'AEF24 samedi.

Il évoque un courrier reçu de la FFF au sujet de la lutte contre le racisme. Celui-ci sera envoyé à l'ensemble des officiels dans la semaine prochaine, par le Pôle Arbitrage directement.

Il rappelle la pleine confiance qu'il a placée dans les responsables du Pôle Arbitrage, être Président de Pôle ou de commission cela s'apprend et ne s'improvise pas. Laissons le temps à chacun de trouver sa place, mais il est certain que le Pôle Arbitrage continuera à travailler efficacement. Jonathan revient également sur son intégration prochaine dans un groupe de travail visant à lutter contre les violences sexuelles dans le sport, à l'initiative de la Procureure de Bergerac.

Il donne quelques informations complémentaires. L'Assemblée Générale Financière se tiendra le lundi 4 novembre. Celle-ci devrait bien se passer.

Le financement d'équipements de formation par exemple pourra être pris en charge par l'instance si nécessaire, le Pôle Arbitrage ne devra pas hésiter à en faire la demande. De plus, en réponse à une question de Pascal GRAULIERE, il confirme qu'il fera le maximum pour que des dotations vestimentaires soient fournies aux bénévoles du PA24 suite au recensement fait par Benjamin, grâce à la dotation Nike de la FFF.

Il clôture en demandant à tout un chacun d'apporter le maximum dans la limite de ses possibilités afin d'éviter que certains membres ne terminent en burn out, chacun ayant une vie professionnelle et personnelle. Car pendant que certains donnent beaucoup, certains membres sont très souvent absents, d'autant que le planning annuel est sorti en juillet.

Benjamin HAUTIER clôture cette réunion productive.

Le Responsable du Pôle Arbitrage,
(Secrétaire de séance)
Benjamin HAUTIER.

Le Président de CDA
Aubin SOLER.